



Elteren Getrennt (a.s.b.l.)

Ombuds-Comité fir d'Rechter vum Kand
CERES Fondation Kannerschlass (a.s.b.l.)
ANCES (a.s.b.l.)



Invitent à leur

CONFÉRENCE

En présence de Monsieur le ministre de la Justice Felix BRAZ

Le Modèle de Consensus Parental au Tribunal de la Famille de Dinant

**Lundi 25 avril 2016 à 18.30 heures
à l'Abbaye Neimënster (salle Josée Ensch)**

En 1992, le juge de la Famille et des Tutelles Jürgen Rudolf a impulsé à Cochem une pratique différente en collaboration avec tous les professionnels concernés par les séparations de parents. Il a développé un modèle qui s'est révélé si efficace qu'il a été intégré dans la législation allemande. Ce modèle, dit actuellement de « Consensus parental », tue dans l'oeuf les conflits naissants, sans leur laisser le temps de se développer et de se cimenter.

Dans l'arrondissement judiciaire de Dinant, les juges de la Jeunesse, séduits par ce modèle ont décidé d'adapter à leur réalité cette pratique depuis le 1^{er} avril 2012. D'autres arrondissements ont emboité le pas et d'autres s'apprentent à le faire. Tous ceux qui l'appliquent sont très satisfaits des résultats obtenus rapidement.

La philosophie et l'objectif principal de ce mode d'intervention consistent à permettre aux enfants devenus l'enjeu du conflit familial de préserver et/ou de restaurer les liens avec chacun des parents. Ce processus est produit par une incitation forte à la collaboration parentale, incitation qui est soutenue par une articulation professionnelle cohérente et adéquate sous l'impulsion du juge pour éviter l'enlisement du conflit et l'épuisement du système judiciaire.

Les Intervenants :



Marie-France CARLIER

Juge au Tribunal de la Famille de Namur - division DINANT

- Origine de la démarche
- Adaptation du modèle à la procédure civile
- Nouvelles requêtes introductives d'instance et limitation des écrits
- Nouveau rôle du juge et du ministère public



Michel CLAEYS

Psychologue et Expert à Mons, Charleroi, Dinant

- Changement de paradigmes
- Acceptation de buts communs
- Coopération interdisciplinaire
- Changements des rôles professionnels
- Libellé de la mission d'expertise
- Articulation professionnelle juge-expert, impulsion et supervision pédagogique ou autoritaire du juge au long du processus d'expertise



Bee MARIQUE

Avocat au Barreau de Dinant

- Evolutions législatives en Belgique dans leur contexte sociologique
- Le secret de la collaboration réussie: la commission jeunesse
- Nouveau rôle de l'avocat
- Les critiques habituelles

Questions - Réponses et Conclusions

Olga ODINETZ, présidente d'ACALPA (France), présentera son livre

"Séparations conflictuelles et aliénation parentale - enfant en danger"

le nombre de places étant limité, veuillez confirmer votre présence à info@elterengetrennt.lu